

DÉLIBÉRATION N° CB 15-07 DU 25 JUIN 2015

relative à l'élection d'un représentant des usagers  
au conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Le Comité de bassin

- Vu l'article D 213-33 du Code de l'environnement
- Vu le règlement intérieur du Comité de bassin approuvé par délibération n° CB 14-21 du 4 décembre 2014
- Vu le dossier du Comité de bassin du 25 juin 2015

DÉLIBÈRE

**Article unique :**

est élu administrateur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour le collège des usagers, au poste réservé au représentant des professions agricoles :

- M. BOUQUET.....

**La Secrétaire  
du Comité de bassin**



**Michèle ROUSSEAU**

**Le Président  
du Comité de bassin**



**François SAUVADET**